

LA PASTÈQUE

N° 2 - Mai 2016

Qui sommes-nous ?

Osons Poitiers ! Écologique, sociale, solidaire et citoyenne.

Liste de rassemblement d' Ensemble, d'Europe Ecologie Les Verts, du Nouveau Parti Anticapitaliste et du Parti de Gauche, et de citoyen.ne.s engagé.e.s, nous avons quatre élus municipaux (Christiane Fraysse, Jacques Arfeuillère, Manon Labaye et Thierry Grasset).

Depuis deux ans, nous incarnons une opposition vigilante mais constructive à la majorité municipale. Nous défendons une alternative de gauche pour lutter concrètement contre le dérèglement climatique et l'austérité imposée par le libéralisme économique et financier. Nous proposons un modèle solidaire, sobre, respectueux de l'environnement, des ressources naturelles, de la biodiversité et des habitant.e.s, garantissant une plus juste redistribution des richesses et la préservation des ressources naturelles. Nos valeurs sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Nous ne travaillons pas ce projet seuls : à Poitiers la démocratie doit se construire sur la consultation régulière des habitant.e.s et une réelle participation citoyenne. Nos élus sont épaulés par un collectif plus large de citoyen.ne.s engagé.e.s dans la vie syndicale, associative, culturelle et sportive, qui contribuent à nos diverses actions, et ouvert à toutes bonnes volontés. Au delà du rôle de nos élus, nous sommes pleinement investis dans le reste de la vie de la cité. Pour poursuivre notre action, nous avons décidé de lancer ce petit journal à Poitiers et ses environs.

Soutien à Nuit Debout

Osons Poitiers salue l'émergence de ce mouvement, à Poitiers, comme ailleurs. Nous luttons contre la Loi Travail jusqu'à son abandon. Le dynamisme et la détermination des militantes et militants de ce jeune mouvement nous donnent de l'espoir, et ne peuvent que revivifier la démocratie.

Budget 2016



Photo : Séverine Lenhard

La note de cadrage donnée aux services était encore cette année fixée à +2% pour les services vendus (restauration collective, location salles, ...) et à moins 2% pour les subventions.

Comment expliquer et justifier alors des baisses de subventions à des associations de 20 à 50% quand d'autres bénéficient d'une augmentation de 46 000€. Pas de souci donc pour baisser de 8€ à 1 000€ les subventions d'associations qui œuvrent pour le bien commun.

Comment a-t-on pu passer de 180 000 € à 52 000 € (payable en 51 annuités, soit 1 000€ par an) pour la vente de l'école Saint Louis à SIPEA.

Comment refuser une proposition d'économie de 600 000 € avec

l'utilisation d'un logiciel libre dédié à la gestion médiathèque, logiciel utilisé dans d'autres municipalités.

Comment justifier cette enveloppe de 7,5 millions d'euros pour entreposer des réserves muséales, sans aucune présentation de devis et participant à l'endettement de la ville.

Et combien d'argent public va-t-on engloutir dans cette infrastructure inutile qu'est ce projet de bus à haut niveau de service qui ne correspond pas à la topographie de Poitiers.

Dans le même temps, la municipalité trouve 40 000 € pour une exposition dédiée à Hermès, 356 000 € pour l'installation de 24 caméras de vidéosurveillance.

L'argent public existe bien et il est dépensé comme M. le Député/Maire/Président l'entend et c'est bien là le problème.

Thierry Grasset

L'arrivée de la vidéosurveillance sur les places de Poitiers marque une dérive sécuritaire qu'on ne peut accepter.

On nous dit qu'il n'y en a pas beaucoup, que ce sera encadré, que c'est peu en regard de toutes celles que l'on trouve dans les surfaces commerciales, dans les bus, dans les parkings, à la médiathèque ou à la gare... Et pourtant, j'ai vu les simulations, les mats qui seront dressés aux Couronneries, tout autour du marché, les caméras aux quatre coins de la place d'Armes, et ça me fait frémir. Des regards, sans visage derrière, glaçants sous lesquels il faudra désormais tous les jours passer, symbole de notre renoncement à construire notre vie ensemble sur l'empathie et la confiance a priori. Chaque jour, le rappel que mon concitoyen est un danger potentiel et que je délègue le regard porté sur lui à une autorité qui nous dépasse en espérant qu'elle n'échappe jamais à notre contrôle. Le maire a dit qu'il ne voulait pas que la sécurité soit un enjeu politique, nous lui disons, nous, qu'il faut cesser de mettre nos libertés en jeu !

Un dispositif totalement inefficace

Que prétend-on régler par 24 caméras de plus ? Nous voilà à nouveau en présence d'une forte incitation de l'État à développer le recours à la vidéosurveillance alors même que, dans l'espace public, elle n'a pas fait l'objet, en France, d'évaluations scientifiques. Les rares conclusions dont nous disposons en la matière concluent toutes sur l'effet quasi—nul de la vidéosurveillance en termes de prévention et si on prend les conclusions d'un des rares scientifiques à s'être penché sur une étude de cas, on aboutit au même point : Laurent Mucchielli du laboratoire de sociologie de l'Université de Marseille s'est penché depuis plusieurs

années sur le cas d'une ville moyenne du Languedoc. Son étude montre que cela n'assure ni prévention ni dissuasion des actes de délinquance. Elle illustre également le phénomène de déplacement des problèmes comme ce sera le cas aux Couronneries où nous ne doutons pas que les trafics constatés par les commerçants continueront plus loin hors de l'œil des caméras. L'étude reconnaît enfin que si la contribution de la vidéosurveillance au travail de police judiciaire existe, elle reste marginale.

Rappelons-nous enfin que si les délinquants savent éviter l'identification et si les kamikazes s'en moquent, une caméra dans l'espace public, c'est pour le citoyen un espace de liberté en moins, c'est la possibilité, par exemple, de mettre la manifestation, légitime, sous surveillance, c'est un nouvel outil massif de fichage et donc de domination potentielle.

Donner les moyens de la prévention

Il est inutile d'ajouter 24 caméras de plus aux 250 caméras déjà recensées sur des bâtiments et des équipements publics ; à toutes celles qui suréquipent la gare et les transports et font de tous nos déplacements l'objet de surveillance, à toutes celles que nous voudrions voir disparaître. Nous disons qu'il faut se méfier de cette fuite en avant qui, pour ne prendre qu'un exemple, celui de Vitalis, a installé d'abord des caméras dans les bus, les préférant à la présence humaine, a continué par en mettre dans les dépôts pour finir par les bureaux, maintenant ainsi toute l'entreprise sous surveillance. Nous disons qu'il vaut mieux conserver les contrôleurs dans les

Photo : Séverine Lenhard



TER, ce que certaines régions, avec le concours de la SNCF, ont décidé d'abandonner plutôt que de truffier les gares et les quais de caméras. Nous disons qu'il faut prendre garde à ne pas installer une infrastructure qui peut nous échapper dès lors que les intentions de ceux qui sont aux manettes ne sont plus les mêmes : posons-nous la question de l'utilisation de ce dispositif si Monsieur Verdin s'assoit un jour dans le fauteuil du maire.

Le dernier mot sera pour le coût : beaucoup trop cher, 350 000 euros auxquels s'ajoute la maintenance. Une somme qu'il faudrait investir dans l'humain, la médiation de rue, par exemple. Beaucoup trop cher enfin si on considère que c'est le prix de la substitution du regard qui tisse le lien social par cet œil technologique qui institue la défiance comme règle de fonctionnement de l'espace public. Le meilleur moyen de lutter contre la peur, c'est encore de sentir ensemble, d'éprouver cette solidarité qui nous rend plus fort, ce n'est pas d'amener chacun à considérer l'autre comme une menace.

24 caméras, c'est cher mais pauvre en espérance et riche de danger : c'est le prix d'une vitrine de luxe et pour une sécurité dont on sait qu'elle se construit ailleurs."

Jacques Arfeuillère

Black M or not Black M ?

"Si le 25 août on a, comme pour Kendji Girac l'année dernière, plus de 15 000 personnes Place Leclerc, on sera content d'avoir fait plaisir aux Poitevins." Faible ambition culturelle pour l'adjointe aux foires et à l'animation dans la ville.

La ville pour ses animations de l'été propose un spectacle du rappeur Black M. Ce choix a provoqué des réactions que nous ne partageons pas. Pensez-vous un rappeur, noir qui plus est, sur la belle place du centre ville c'est impensable ! Mais d'autres que nous partageons car ce rappeur à, entre autre, tenu, des propos homophobes. Et cela nous le condamnons.

Pour la troisième année consécutive, après Garou et Kendji Girac, le concert qui conclue les festivités estivales mettra à l'honneur un chanteur pouvant remplir la place d'Armes. Ce que semble rechercher la mairie ce sont des groupes musicaux qui font la une sur les radios et les télévisions. Car les médias dominants, dans le domaine musical, passent en boucle ce qui doit marcher avec des grosses campagnes promotionnelles au détriment de la diversité.

On peut penser ce que l'on veut

des qualités de ces chanteurs. Il n'est pas dans l'esprit d'Osons de censurer qui que ce soit (hors propos discriminatoires).

Mais le seul critère culturel d'une ville de gauche ne doit pas être le nombre. Le nombre ferait-il la qualité ? Nous ne le pensons pas.

Par contre nous savons qu'il existe une multitude de groupes musicaux, locaux, régionaux. Certains ont déjà publié des disques mais que vous n'entendrez jamais sur une radio ou télé. Pourtant tous cherchent des scènes pour jouer, pour faire découvrir leur musique.

Nous pensons donc qu'il serait plus intéressant de produire ces groupes. Ayant des cachets moins élevés il pourrait même être organisé plusieurs soirées avec plusieurs groupes. Cela aurait de multiples avantages en promouvant de nouveaux artistes, en mélangeant les genres et en mélangeant les publics

C'est un peu ça d'avoir une ambition culturelle : permettre aux artistes de s'exprimer et les faire découvrir.

Thierry Millet

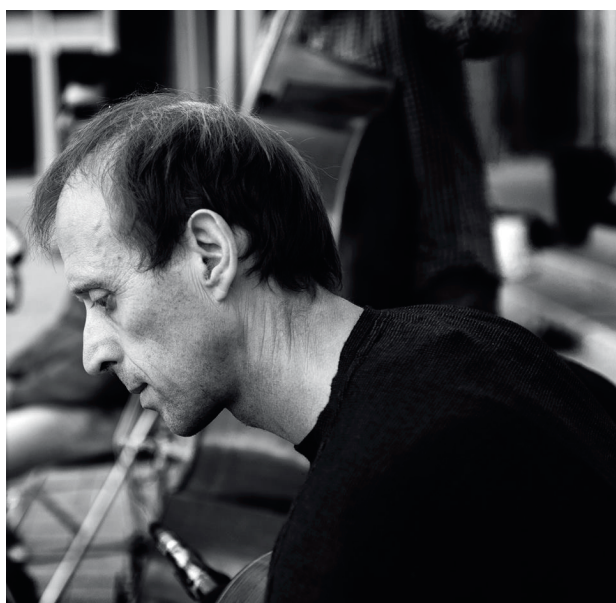


Photo : Séverine Lenhard

Le COMAS doit continuer !

Le maire de Poitiers a décidé de ne pas donner de subvention, cette année, au comité d'action sociale de Grand-Poitiers (Comas) et de gérer son activité au niveau des ressources humaines. Inadmissible !

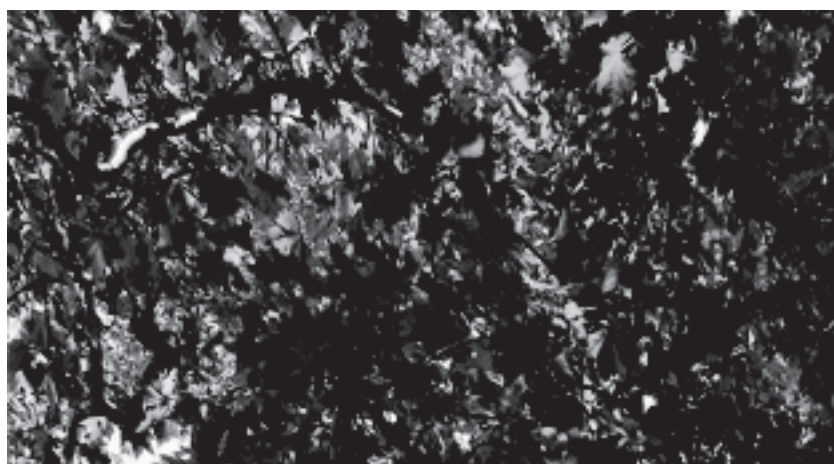
Comment tourner le dos à cette grande conquête sociale de la loi du 16 mai 46, voulue par le ministre du travail de l'époque, Ambroise Croizat qui venait apporter une première réponse au vieux combat de la démocratie dans l'entreprise, créait les comités d'entreprise, donnait le droit d'information sur l'organisation et la marche de l'entreprise, et développait là un formidable outil d'émancipation populaire grâce aux activités sociales et culturelles gérées par les salariés eux-mêmes. Dans la fonction publique, les principes doivent être les mêmes : nous n'acceptons pas qu'une partie de ces activités soient enlevées au comité qui les gère jusqu'alors. Une pétition en ligne qui a recueilli en quelques jours plus d'un millier de signatures montre bien l'émotion que cette décision génère. La maire répond : « problèmes de gestion, reprise en mains nécessaire ». Nous rappelons que le Conseil d'administration du comas a été régulièrement élu, il a un projet, il est légitime. Les salariés ont choisi leurs représentants et c'est une nouvelle équipe qui a commencé à travailler, qui n'est pas celle à qui on reproche aujourd'hui les erreurs de gestion. Si la pétition connaît un tel succès, c'est bien parce qu'il y a quelque chose de profondément choquant au fait de remettre ces activités dans les mains de l'employeur, de renoncer à leur gestion au sein de l'association des salariés, de remettre en cause le fonctionnement démocratique en ne respectant pas une élection.

Jacques Arfeuillère

Une charte de l'arbre ? Chiche !

Suite à l'abattage des arbres et haies aux Couronneries et celle des platanes à Beaulieu qui, après avoir ému de nombreux habitants, s'est terminée par des violences policières inadmissibles à l'encontre de Katia Lipovoï, nous avons organisé une réunion débat sur la place de l'arbre dans la ville et la pratique de la démocratie participative. Une des idées qui s'est dégagée de cette réunion serait la création d'une charte de l'arbre sur Poitiers en étroite concertation avec les différents acteurs locaux.

Le lendemain, nous, habitants de Poitiers, apprenons par l'intermédiaire d'un communiqué de presse municipal que le service des espaces verts a été missionné pour faire des propositions en vue d'une charte municipale de l'arbre d'ici juin.. Comment se fait-il que les élu-e-s d'OSONS ne soient pas au courant, et que lors des rencontres avec la mairie dans le cadre des problèmes de Beaulieu il n'en ait pas été question ?



Une charte de l'arbre se construit avec tous les acteurs de la ville et bien sûr (et surtout !) avec les habitants. Comment peut-on raisonnablement envisager l'élaboration de cette charte d'ici juin alors qu'aucune concertation avec les habitants n'a débuté ? Mais en a-t-il seulement été question du côté municipal ? Par contre dans la presse locale, la municipalité dit vouloir collaborer avec des associations "compétentes" en la matière !!!

Des chartes existent dans différentes villes, mais nous ne demandons pas un copier/coller de ce qui se fait ailleurs, nous pensons que chacun (professionnels, associations et citoyens) peut s'investir utilement dans ce projet et ce qui se fait à un endroit n'est pas forcément transposable ici. Charte de l'arbre et démocratie participative ne sont pas si éloignées que

cela sauf à faire envoyer les forces de l'ordre pour faire respecter ce qui est imposé par quelques uns !

À l'heure où l'on parle des conseils citoyens dont le but est de « favoriser l'expression des habitants et usagers aux côtés des acteurs institutionnels, de proposer un espace favorisant la co-construction du contrat de ville avec les habitants » à Poitiers va-t-on enfin passer des incantations à la pratique ?

La municipalité va-elle enfin changer ses habitudes ? Nous ne souhaitons pas un projet "clés en main" où le citoyen n'aurait pas à donner son avis !

Allez chiche, on fait une concertation ouverte et on consulte tout le monde sans oublier les habitants ! Et ensuite on n'oublie pas non plus de tenir compte des différents avis exprimés...

Françoise

Agenda

Si vous souhaitez participer à notre projet politique, vous êtes bienvenus à notre prochaine réunion militante le **mercredi 1er juin 2016** de 19 h à 21 h au local EELV, Place Charles VII à Poitiers.

Avertissement

Le contenu du présent journal est limité par le peu d'espace disponible. Nombre de sujets n'ont pas été abordés dans ce numéro. Par exemple : la Loi Travail, Nuit Debout, les compteurs Linky, les mineurs isolés, et bien d'autres. Pour autant ces sujets nous intéressent tout autant que ceux qui ont été abordés dans ce numéro. Nous accueillons avec bienveillance ce mouvement qui émerge, tout comme nous sommes solidaires des citoyens et collectifs qui se battent contre Linky et autres compteurs dits intelligents.

Site Internet : <http://osonsoitiers.fr/>



LA PASTÈQUE

N°2 - Mai 2016

Apériodique - Gratuit

Éditeur : Osons Poitiers Ecologique, Sociale, Solidaire et citoyenne
Association de fait

Adresse : Groupe des élus Osons
Poitiers -
Hôtel de Ville - CS 10569

86021 Poitiers Cedex

05 49 52 35 65

elus.osonsoitiers@mairie-poitiers.fr

Directrice de publication : Christiane Fraysse

Comité éditorial : Jacques Arfeuillère, Françoise, Christiane Fraysse, Thierry Grasset, Thierry Millet, Thomas Sahabi

Photographies : Séverine Lenhard

Dessin logo : Laureen Poupier

Imprimé par nos soins

Impression : 100 exemplaires

ISSN en cours - Dépôt légal à parution